

RESPONSABLE EN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET MARKETING

RNCP37633 - Responsable en développement commercial et marketing -
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37633/> - Date de décision : 31-05-2023 |
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-05-2026

CERTIFICATEUR

ECORIS – Siret 38939545000031

NIVEAU 6

PRÉ REQUIS

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée – que l'activité ait été exercée de façon continue ou non – peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Plus précisément, et quel(s) que soi(en)t le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification, pour demander la validation des acquis de son expérience il faut :

- avoir exercé des activités professionnelles salariées (CDI, CDD, intérim), non salariées, bénévoles ou de volontariat, ou inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ;
- ou avoir exercé des activités dans le cadre de responsabilités syndicales (par exemple, les délégués syndicaux), d'un mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

Ces activités doivent avoir un rapport direct avec le contenu de la certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) visée ;

MODALITÉS D'ACCÈS

La recevabilité de la candidature consiste à vérifier la justification de la durée de l'exercice d'activités à caractère professionnel en rapport direct avec la certification visée. Un dossier dit de recevabilité est formalisé et intègre la preuve des expériences (contrats de travail, fiches de paie), de l'identité (passeport ou CNI à jour), des formations (diplômes ou certificats). Le dossier est envoyé au certificateur qui atteste de la recevabilité de la candidature par un écrit signé.

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

A la suite de l'obtention de la certification totale, les candidats peuvent continuer leur parcours vers une certification de niveau 7 dans le secteur du management stratégique, du développement commercial ou du management marketing et commercial. A titre d'exemple, le certificateur Ecoris propose la certification RNCP37069 Manager en Stratégie d'entreprise et du bloc optionnel RNCP37069BC04 - Piloter et mettre en œuvre une stratégie commerciale (bloc optionnel 1)

ÉQUIVALENCES

Code et intitulé de la certification en correspondance partielle :

RNCP35758 - Responsable en Développement Marketing et Vente

DÉBOUCHÉES

Secteurs d'activités :

L'emploi s'exerce dans tous types d'entreprises marchandes quels que soient leurs secteurs d'activité : services, industries, agroalimentaire, distribution, banques...etc. Les entreprises qui recrutent sont plus généralement des TPE, PME, PMI mais l'emploi peut également s'exercer au sein de plus grandes structures, dans le domaine privé ou dans le domaine public.

Selon la taille de la structure, les activités du Responsable en Développement Commercial et Marketing peuvent s'exercer dans un cadre local, national ou international, en France ou à l'étranger.

Type d'emplois accessibles : Chargé de développement commercial - Chef de produits - Gérant de société - Gestionnaire de clientèle - Conseiller clientèle - Responsable commercial - Chargé de projet marketing et développement - Chef de projet marketing - Manager/Responsable de rayon

Code(s) ROME :

- M1707 - Stratégie commerciale
- M1705 – Marketing

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel – Distanciel Teams ou présentiel selon modalités et planning définis avec l'entreprise et le candidat. Parcours complété par des modules en digital learning et par la mise en place de formations en situation de travail de manière coordonnée avec l'entreprise.

MODALITES D'EVALUATION FINALE

Validation d'un bloc

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante. La validation d'un bloc de compétences nécessite la validation de chaque compétence qui le constitue.

Modalités d'évaluation d'un bloc de compétences : Un cas pratique est soumis au candidat. Un contexte d'entreprise est présenté ainsi qu'une ou plusieurs problématiques. Il porte sur une ou plusieurs des compétences visées par le bloc de compétences. Durée de l'évaluation : Le candidat dispose de 45 minutes, dans une salle réservée et surveillée, pour préparer sa soutenance. Le candidat expose ensuite au jury le fruit de sa réflexion, de manière structurée, pendant 15 minutes. S'en suit un jeu de questions-réponses avec le jury pendant 15 minutes afin de clarifier certains points et approfondir les notions abordées durant la soutenance. Le jury dispose ensuite de 30 minutes supplémentaires pour évaluer la maîtrise globale des compétences liées au bloc.

Validation totale

La présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité visé par la certification.

Soutenance devant un jury composé d'au minimum 6 membres avec voix délibératives dont :

- 3 représentants qualifiés des professions visées par le titre, pour moitié employeurs et pour moitié salariés et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes,
- 2 représentants du certificateur,
- et 1 président extérieur à l'organisme de certification.

Les membres du jury doivent justifier :

- de l'obtention d'un diplôme de niveau 7
- d'une expérience professionnelle significative dans le domaine visé par le titre (minimum 3 ans)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

La qualité de notre accompagnement sera évaluée sur le nombre de candidats inscrits / le nombre de candidats présentés ainsi que sur le nombre de candidats présentés / Le nombre de candidats certifiés totalement ou partiellement.